

L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU KOWEÏT

1mn

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Le Sénégal souhaite une cordiale bienvenue à la délégation Koweïtienne.

Ma délégation constate que le Koweït a veillé à mettre en œuvre les recommandations du premier cycle de l'EPU en 2010 en soumettant un projet de Loi à l'Assemblée nationale pour la création d'une Institution Nationale des droits de l'Homme.

Il s'y ajoute que le Koweït a accompli des progrès majeurs dans le domaine des droits de l'Homme avec la mise en place de mécanismes juridiques pertinents en plus de sa décision de ratifier plusieurs instruments internationaux dont la Convention sur le droit des personnes handicapées et la Charte Arabe des droits de l'Homme.

Ma délégation se réjouit également du fait que le Koweït a entrepris une réforme législative et constitutionnelle afin de mieux protéger les droits des enfants, de la famille, des personnels de maison.

Ma délégation recommande au Koweït :

- de continuer à protéger et à promouvoir les droits économiques et sociaux des minorités en l'occurrence les populations migrantes;
- de poursuivre la réforme judiciaire et législative pour mieux faciliter l'expression des droits et des libertés fondamentales
- de continuer à encadrer davantage le travail des personnels de maison, et à améliorer la situation des réfugiés et des demandeurs d'asile.

Pour terminer, le Sénégal souhaite ^{au Koweït} une réussite totale dans la mise en œuvre des recommandations de l'EPU.

Je vous remercie de votre attention.